

10 000 euros d'amende pour les bloggeurs qui déraillent !

Le 14 juillet, alors que les Français acclamaient Johnny sur les champs Elysées, les bloggeurs italiens se mettaient en grève. Car si la France a Hapodi, l'Italie a **le projet de loi « Alfano »**.

Au programme : imposer aux bloggers qui auraient commis une exactitude, de la rectifier. Et, petit détail, les sanctions, en cas de refus, pourraient s'élever **à plus de 10 000 euros**. C'est cette mesure qui a mis le feu à la blogosphère italienne, relatent les principaux quotidiens italiens, comme La Stampa et la Repubblica.

Dans un pays où le président du conseil, **Silvio Berlusconi**, détient plusieurs chaînes de télévision à titre privé, et où la télévision publique est traditionnellement soumise aux desiderata du politique, Internet apparaît comme un espace de liberté fondamental, et inespéré.

A titre d'exemple, en 2007, **Beppe Grillo**, un comique passé blogueur a mis plusieurs millions de personnes dans la rue. Objectif : faire une proposition de loi d'origine populaire, qui, en interdisant à des personnes condamnées par la justice de siéger au parlement, aurait obligé la moitié des membres du parlement à vider des lieux.

Dans l'opposition, certains se sont déjà ralliés à la grève des bloggeurs, initiée par le collectif « *Diritto alla rete* ». C'est le cas notamment, **d'Antonio Di Pietro**, fondateur du parti « *Italia dei Valori* », un ex juge passé à la politique, ou du parti démocrate, de gauche. On comprendra que Silvio Berlusconi, lui, préfère la télévision à Internet. A moins qu'Internet ne ressemble à la télé...